

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 05 septembre 2017

Convocation du 28/08/2017

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 9

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 07/09/2017.

L'an deux mil dix-sept, le cinq septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Roger FRESNEAU

Présents : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Dominique GIRARD, Isabelle JOREAU, Claude LECHAT, Jean-Baptiste ROTTIER, Christophe GAIGNON, Armelle PONCET, Thierry MARCHAU

Absents : Emmanuelle PATURAL, Nicolas DAVIAUD, Loïc LAFOURCADE, Yvonne FREMONT, Mireille FOURMOND.

Bon pour pouvoir : de Marie-Claire VIRIEUX à Armelle PONCET

DCM 2017-57

Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) - volet contrat de ruralité pour l'opération "Création d'un équipement et d'un hébergement à vocation équestre.

Description du projet :

Les communes de Brain sur Allonnes et de la Breille les Pins s'associent pour relancer l'offre d'activité de loisirs et de tourisme sur leurs territoires en créant un pôle structurant : le pôle loisirs tourisme du Nord Saumurois.

La commune de La Breille-les-Pins possède un ensemble de bâtiments communaux, constitué du restaurant et de l'hôtel actuel et d'un bâtiment annexe qui était un ancien hôtel. Cet hôtel avait une vocation touristique forte en accueillant des familles dont les enfants venaient en cure sur la commune du fait de la présence de la forêt. Depuis les années 70, il se trouve à l'abandon. Situé en bordure des sentiers équestres, il possède les terrains nécessaires pour devenir une halte équestre avec les équipements nécessaires (installation de boxes, abreuvoir, clôtures...). Sa configuration avec de grandes chambres, et une pièce au rez-de-chaussée, en fait un bâtiment particulièrement adapté pour une réhabilitation en gîte pour les cavaliers.

Les objectifs de la commune de La Breille-les-Pins sont les suivants :

- relancer son activité touristique en recréant une activité d'hébergement équestre sous forme de relais d'étape,
- dynamiser l'activité de son pôle touristique restaurant/hôtel en lui permettant de retrouver une clientèle de cavaliers,
- être partie prenante dans une offre touristique intercommunale en partenariat avec la commune de Brain-sur-Allonnes.

Les résultats escomptés sont les suivants :

- une qualité de l'offre d'hébergement touristique équestre sur le territoire pour répondre à des besoins non pourvus,
- une consolidation de pôle hôtel/restauration existant sur le territoire (maintien du dernier commerce sur la commune) et des emplois en place,
- une valorisation du patrimoine communal (ancien hôtel).

Le relais d'étape fera l'objet d'une certaine exigence architecturale, respectant le patrimoine bâti et son insertion dans les sites locaux, tout en offrant un aménagement intérieur de qualité. L'équipement pourra accueillir au minimum 20 personnes.

Le calendrier prévisionnel des travaux et la réalisation des dépenses :

- la date à laquelle l'Avant-projet sommaire ou définitif sera disponible : 2017
- la date de notification des marchés de travaux : 2017
- les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération 2017-2019

Plan de financement prévisionnel

Plan de financement prévisionnel		Plan de financement prévisionnel	
Dépenses (précisez si possible les grands postes de dépenses)		Recettes (y compris autres subventions sollicitées ou obtenues)	
Réhabilitation Bâtiment principal	430 000,- €	D.S.I.L .	131 323.13 €
Modification Bâtiment annexe	15 000,- €	Réserve parlementaire (Demande en cours)	30 000,- €
Extension Bâtiment principal	50 000,- €	E.P.C.I. (fonds de concours) (Demande en cours)	50 000,- €
Equipements (mobillier, électroménager)	20 000,- €	Département (Demande en cours)	60 000,- €
Honoraires Architectes	85 000,- €	Région (Demande en cours)	120 000,- €
		Autofinancement	120 000,- €
		Emprunt	88 676,87 €
TOTAL DES DEPENSES	600 000,- €	TOTAL DES RESSOURCES	600 000,- €

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le projet d'investissement et le plan prévisionnel d'un montant de 600 000,00 €
- **ADOpte** l'opération pour un montant de 600 000, 00 € HT
- **ENGAGE** le budget de la collectivité de La Breille-Les-Pins à hauteur de 600 000,00 €
- **SOLLICITE** une subvention à montant maximum au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL)- volet contrat de ruralité pour l'opération "Création d'un équipement et d'un hébergement à vocation équestre

- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer et d'effectuer toutes les démarches nécessaires au nom de la commune pour cet investissement.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le projet d'investissement et le plan prévisionnel d'un montant de 600 000,00 €
- **ADOpte** l'opération pour un montant de 600 000, 00 € HT
- **ENGAGE** le budget de la collectivité de La Breille-Les-Pins à hauteur de 600 000,00 €
- **SOLLICITE** une subvention à montant maximum au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL)- volet contrat de ruralité pour l'opération "Création d'un équipement et d'un hébergement à vocation équestre
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer et d'effectuer toutes les démarches nécessaires au nom de la commune pour cet investissement.

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 06/09/2017
Le Maire,
F. STEPHAN

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 07/09/2017
Et de la publication 07/09/2017

